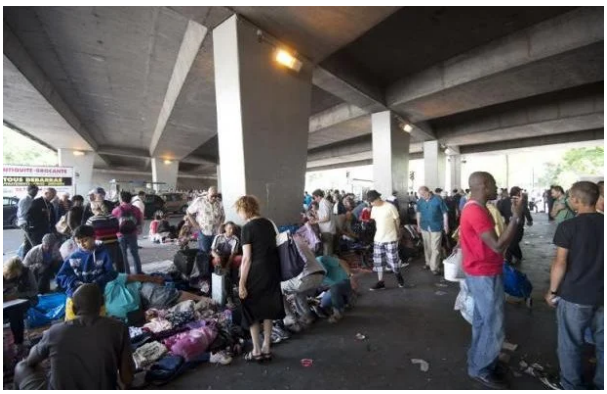
Paris – Puces de Clignancourt : deux frères commerçants écroués après avoir riposté par balles à des vendeurs à la sauvette racketteurs

16/08/2025 à 10h16



Selon *Le Parisien*, deux frères commerçants des puces de Clignancourt, Nassim (37 ans) et Salim, ont été écroués le 12 juillet 2025 pour tentative de meurtre après qu'un vendeur à la sauvette, Kassim, a été blessé par balle au thorax.
Les faits se sont déroulés le 10 juillet : les deux hommes, blessés eux-mêmes (fracture du crâne et de la mâchoire pour l'un, coup de tournevis dans la cuisse pour l'autre), affirment avoir agi en légitime défense après avoir été rackettés et lynchés par une vingtaine de vendeurs clandestins.

La police a retrouvé sur place un flash-ball modifié pour tirer à balles réelles, ainsi qu'un pistolet factice.
Un témoin, ancien légionnaire, évoque un tir de défense « en direction des pieds » des agresseurs.
Les frères nient être les auteurs du tir, mais la chambre de l'instruction a refusé leur remise en liberté, considérant que les menaces avaient eu lieu la veille.

Leur avocat dénonce une « cohabitation impossible » entre vendeurs illégaux devenus racketteurs et commerçants officiels, assurant que son client est un père de famille « irréprochable » et non un voyou.
La victime, Kassim, n’a souffert que de blessures superficielles.
